

Arrêté municipal n° 157-2023

**Autorisant l'installation d'un manège Esplanade – Place de la République
A compter du lundi 1^{er} mai et jusqu'au lundi 8 mai 2023**

**Monsieur Philippe LEMAÎTRE,
Maire de la Commune Nouvelle de VILLEDIEU-LES-POELES – ROUFFIGNY,**

Vu les articles L 2212.1 et L 2212.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la route et notamment les articles R 44 et R 225,
Vu les arrêtés interministériels relatifs à la circulation routière,

Considérant la demande présentée le 28 avril 2023, par M. LERAITRE Christophe – 4 rue des joncs 14350 Montchamps, sollicitant l'autorisation de prolonger l'installation d'un manège sur l'esplanade – place de la République, à compter du lundi 1^{er} mai et jusqu'au lundi 8 mai à 20h00,
Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité et le bon ordre à cette occasion,

ARRÊTE

Article 1^{er}

A compter du lundi 1^{er} mai et jusqu'au lundi 8 mai à 20h00, M. LERAITRE Christophe est autorisé à installer un manège sur l'esplanade de la place de la République, à droite de la fontaine à Villedieu-les-Poêles – Rouffigny.

Article 2

Quatre places de stationnement seront réservées en prolongement de l'esplanade afin de permettre le stationnement du camion uniquement pendant et le démontage du manège.

Pendant toute l'installation du manège des barrières de sécurité devront être mise en place en périphérie de l'esplanade.

Article 3

A compter du lundi 1^{er} mai à 8h00 et jusqu'au lundi 8 mai 2023 à 20h00, deux places de stationnement seront réservées au parking du complexe des Monts Havard pour l'installation du camion et de la caravane de M. LERAITRE.

Article 4

Le Directeur Général des Services de la CN Villedieu-les-Poêles-Rouffigny, le Commandant de la Communauté de Brigade de la CN, le responsable du service voirie de la CN, le Brigadier-Chef Principal de la Police Municipale de la CN et Monsieur LERAITRE Christophe sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie du 28/04/2023 au 12
La notification faite le 28/04/2023**

Fait à Villedieu-les-Poêles-Rouffigny
vendredi 28 avril 2023



Le Maire,



Philippe LEMAÎTRE